

NORMES D'ÉDITION

1. LONGUEUR ET FORMAT GÉNÉRAL DU TEXTE

Les articles ne doivent pas dépasser les 30 pages, y compris le résumé, les notes et la bibliographie.

Le texte doit suivre le format suivant :

- marges : droite et gauche : 3 cm.; haut et bas : 2,5 cm
- interligne : 1,5 ; espaces : 0 pt
- type : Arial 12 pt
- alinéa de la première ligne du paragraphe : 1,25 cm

2. FORMAT DE LA PREMIÈRE PAGE

La première page de l'article doit comprendre les données suivantes :

- Titre de l'article dans la langue de rédaction.
- Traduction du titre en anglais.
- Résumé, ne dépassant pas les 200 mots, dans la langue de rédaction du texte.
- Résumé de l'article en anglais (abstract).
- Mots-clé dans la langue de rédaction et en anglais.

3. INFORMATIONS SUR L'AUTEUR

Afin de pouvoir contacter les auteurs, ces derniers envoient un document à part contenant les informations suivantes :

- Nom(s) et prénom(s).
- Titre de l'article.
- Université ou institution de rattachement.
- Courriel.

- Site personnel de l'auteur, le cas échéant.

Ces renseignements figureront, à moins que l'auteur en décide autrement, dans l'article publié. Les auteurs pourront également envoyer un lien sur leur page personnelle sur internet.

4. STRUCTURE DES ARTICLES

L'auteur peut, s'il l'estime nécessaire, diviser son texte en plusieurs parties, marquées typographiquement par une ligne blanche avant et après le titre de chaque partie. Lesdits sous-titres sont numérotés (chiffres arabes consécutifs) et marqués en caractères gras et écrits en majuscules. En cas de sous-divisions des parties, elles sont indiquées conformément à un schéma numéroté, écrit en caractères gras et en minuscules. Exemple :

1. INTRODUCTION

2. L'EXPÉRIENCE LITTÉRAIRE

2.1. Domaine de recherche

5. CITATIONS ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les citations courtes (jusqu'à trois lignes) sont écrites entre guillemets (« ... ») dans le corps du texte. Les citations plus longues font l'objet d'un paragraphe indépendant, séparé par une ligne blanche marquant son début et sa fin, avec un interligne simple, alinéa 1 cm de chaque côté, espace 0 pt.

Les références bibliographiques sont données entre parenthèses, dans le même corps de lettre que le texte. Elles indiquent le nom de l'auteur, l'année d'édition et les pages citées.

Exemple : (Johnson 1983 : 355).

6. NOTES

Le nombre de notes est réduit au minimum dans la mesure du possible. Il s'agit de notes en bas de page. Consignes

typographiques : Arial 10 pt, alinéa spécial à la première ligne de 1 cm, espace 0 points, interligne simple.

7. BIBLIOGRAPHIE

Les références bibliographiques sont indiquées à la fin de l'article, par ordre alphabétique et conformément aux normes et aux exemples suivants :

Livres:

Nom(s), Prénom (Année). *Titre*. Ville : Maison d'édition.

Exemples :

Brunel, Pierre (éd.) (1999). *Dictionnaire de Don Juan*. Paris : Robert Laffont.

Kermode, Frank (2000). *Shakespeare's Language*. London: Penguin.

Ulla, Noemí (2000). *Invenciones a dos voces. Ficción y poesía en Silvina Ocampo*. 2e éd. augmentée. Buenos Aires: Ediciones del Valle.

---. (1982). *Encuentros con Silvina Ocampo*. Buenos Aires: Editorial de Belgrano.

Jalón, Mauricio (éd.) (1997). *Cartografía personal*. Valladolid: Cuatro.

Chapitre de livre :

Nom, Prénom (Année). « Titre du chapitre », in : Nom, Prénom de l'éditeur ou compilateur (éd.), *Titre du livre*. Ville : Maison d'édition : Pages.

Exemple :

Ballestra-Puech, Sylvie (1998). « Le mythe entre image et récit dans *Sylvie* de Gérard de Nerval », in : Gély, Véronique (éd.), *Mythe et récit poétique*. Clermont-Ferrand : Association des

Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines : 89-104.

Revues :

Nom(s), Prénom (Année). « Titre de l'article », *Titre de la revue, volume, numéro* (si nécessaire): pages.

Exemple :

Berger, Karol (1977). « Prospero's Art », *Shakespeare Studies*, 10 : 211-39.

8. OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES

Si l'auteur souhaite attirer l'attention sur certains mots, il utilise des italiques et jamais des caractères gras ou des soulignés. Tous les mots, expressions ou citations dans une langue différente de la langue de rédactions sont écrits en italiques.

Si l'article comprend des illustrations, celles-ci doivent avoir la qualité nécessaire pour permettre leur reproduction ; les illustrations sont envoyées sous les formats habituels (jpg, gif, bmp). Les auteurs indiquent avec précision leur emplacement dans les textes.